

A A A u B e r v i l l i e r s

Société civile immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 123 rue de Longchamp, 75116 PARIS

En voie d'immatriculation au registre national des entreprises
et au registre du commerce et des sociétés de PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIEES

DU 20 JANVIER 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et le vingt janvier, à l'issue de la signature des statuts de la société
AAAuBervilliers, au domicile du gérant,

Les soussignées :

- La société ALBADE
dont le siège social est à PARIS (75116), 123 rue de Longchamp
propriétaire de 999 parts
représentée par son gérant, M. Boris BUISSON
- La société NET SERVICES
dont le siège social est à SAINT-OUEN-SUR-SEINE (93400)
126 rue du Landy
propriétaire de 1 part
représentée par son président, M. Boris BUISSON

Soit 2 associées détenant ensemble les..... 1 000 parts
de 1 € chacune composant le capital social

Ont pris, d'un commun accord, les décisions suivantes :

Première décision

La gérance est assurée, sans limitation de durée, par :

Monsieur Boris BUISSON
né le 3 mai 1989 à CAEN (14000), de nationalité française
demeurant à PARIS (75116), 123 rue de Longchamp

Il jouira des pouvoirs les plus étendus pour gérer et administrer la société conformément à la loi et dans les limites définies par les dispositions de l'article 17 des statuts.

Monsieur Boris BUISSON accepte les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare qu'il n'existe, de son chef, aucune incompatibilité ni aucune incapacité ou interdiction pouvant faire obstacle à sa nomination.

Deuxième décision

Jusqu'à nouvelle décision, les fonctions de gérant de Monsieur Boris BUISSON ne seront pas rémunérées.

Bien entendu, le gérant aura droit, sur justificatifs, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement.

Troisième décision

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent acte pour remplir toutes les formalités prescrites par la loi.

Quatrième décision

Les frais et honoraires auxquels les présentes donneront ouverture seront portés au compte des frais de premier établissement

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui a été signé, après lecture, par les deux associées.

Pour la société ALBADE
Boris BUISSON

DocuSigned by:
boris buisson
94F7B799B9F14D3...

Pour la société NET SERVICE
Boris BUISSON

DocuSigned by:
boris buisson
94F7B799B9F14D3...